

Les **ARDENNES** *en marche*

**La filière bois
va vous scier !**

**Sports de glisse
et de glace**



**Halte-là
Les Petits Bouts !**



Retrouvez-nous
en pages centrales !





A La Francheville, Façon Bois réalise des maisons sur mesure. Les constructions à ossature bois sont devenues la vitrine de cette ancienne menuiserie qui compte aujourd'hui 25 salariés. Un produit tendance, mais qui ne vaut que s'il est fait dans les règles de l'art.



La Francheville
Canton de Mézières-Est

Le bois fait maison

« **L**es maisons en bois, c'est un métier, c'est notre métier », défend Sylvain Bonnevie, ingénieur, responsable charpente chez Façon Bois.

L'ancienne menuiserie Collignon sur la zone du Grand Ban, à La Francheville, a bien grandi depuis avril 2002 et son rachat par Pierre Durand. De sept, l'entreprise est passée à 25 salariés aujourd'hui, et s'est orientée vers les travaux de charpente et la construction de maisons à ossature bois. « Notre fierté, c'est que nos maisons sont made in Ardennes. Et qu'on les fait artisanalement sur mesure, insiste le patron. Le particulier vient me voir, souvent avec une esquisse de son projet, et je lui chiffre. A partir d'un simple plan, je lui fais un devis. En tout, on a réalisé une quinzaine de maisons. Et quand je dis "réalisé", on fait tout : le maçon, le façadier et le couvreur. »

Le bois, par contre, n'est pas made in Ardennes. Il vient de Russie, question de prix. « Pas seulement, précise Sylvain Bonnevie. On utilise beaucoup de résineux pour nos constructions, notamment du mélèze et de l'épicéa. Malheureusement, le résineux des Ardennes n'est pas assez costaud pour faire des charpentes. Il pousse trop vite, ce qui fait qu'il se comporte comme du chewing-gum. On ne peut donc pas se servir de la matière première locale. »

Economies d'énergie surprenantes

Pas de quoi décourager le client pour autant. « Lui ce qu'il veut, c'est qu'on lui construise une maison 100% étanche à l'air, pour qu'il fasse ensuite les économies d'énergie promises. Parce que c'est vrai : si tout est fait dans les règles de l'art, en terme de consommation d'énergie, la différence

Le bois solidaire

Façon Bois donne sa chance à des bénéficiaires du RSA. L'entreprise accueille régulièrement des personnes en formation ou en stage issues d'API, Ardennes Patrimoine Insertion. Cette association voisine remet sur les rails des gens au RSA en les faisant travailler sur des chantiers de réhabilitation du patrimoine ardennais, tel celui du Fort des Ayvelles. Façon Bois compte ainsi parmi son personnel en CDI un ouvrier recruté via API.



est énorme. Même surprenante », assure Emery Galland, chef de chantier.

Lui parler à lui des avantages de construire en bois, c'est perdre son temps. Vous prêchez un convaincu. Emery a démarré comme bûcheron. Comme il aime à le dire, il est passé de la matière première à la mise en œuvre. « C'est beaucoup de boulot manuel, une maison en bois. Mais bon, c'est l'avenir. »

Ce jour-là, il était sur un chantier aux Mazures, avec un ouvrier et un apprenti du CFA BTP des Ardennes de Poix-Terron. L'établissement prépare en effet au CAP constructeur bois. « On a fini de monter l'ossature du rez-de-chaussée. Demain, tout le solivage pour le plancher de l'étage sera boulé. Pour faire tout ça, on aura mis une semaine. Après, il faut compter une semaine pour la partie pignon-charpente, puis une semaine de couverture. Ça fait trois semaines en tout », prévoit Emery.

CINQ bonnes raisons de choisir le bois pour sa maison

- 1- c'est un matériau naturel, renouvelable et vivant
- 2- en terme d'isolation, le gain est considérable. En maçonnerie, les raccords de dalle et des murs créent des ponts thermiques qui laissent partir la chaleur ; les constructions bois limitent ce problème, d'où un meilleur confort et des factures de chauffage moins salées !
- 3- ça va plus vite à construire ; on gagne facilement deux mois par rapport à la maçonnerie
- 4- pour ceux qui n'aimeraient pas l'aspect bois, des solutions existent pour le faire « disparaître » : à l'intérieur, on peut poser par-dessus du placo, et à l'extérieur, des supports spéciaux permettent de faire un enduit
- 5- c'est plus chaleureux ! Vous connaissez le proverbe suédois ? « Si le médecin ne peut rien pour toi, construis une maison en bois »...

Contact :
Tél : 03.24.58.13.69
contact@faconbois.com



Le Conseil général agit

Depuis 1997, le Conseil général soutient les entreprises qui réalisent le diagnostic GEODE, une prestation mise en place par la Banque de France. GEODE offre aux chefs d'entreprise un examen financier mettant en évidence les atouts et les points sensibles de l'entreprise, et une analyse prévisionnelle pour conforter le dirigeant dans ses choix. Cette année, Façon Bois, qui réalise ce diagnostic, a ainsi reçu du Département une subvention de 2.300 €. Vingt autres entreprises ont été aidées, pour un montant total de 47.750 €. Depuis qu'il finance ce dispositif, le Conseil général a aidé 170 dossiers et attribué 283.461 € sous forme de subventions.